

## PRIORITÉ 4

# Une place pour chacun·e, tout au long de sa vie

« **Accompagner quelqu'un, c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à la place. C'est être à côté.** » (Joseph Templier)

## CONSTAT

A chaque étape de la vie, il est important de **trouver une place et un accompagnement de qualité**, dans un milieu d'accueil de l'**enfance**, dans une **école**, dans un **logement**, dans une **maison de repos**... Notre commune dispose de leviers pour agir.

## NOTRE ENGAGEMENT

Aider chacun à trouver sa place, en renforçant l'accompagnement de l'**enfance**, en aménageant les **écoles** communales, en soutenant les **équipes éducatives** et celles de la **maison de repos**.

## NOS PROPOSITIONS

### POUR NOS AÎNÉS

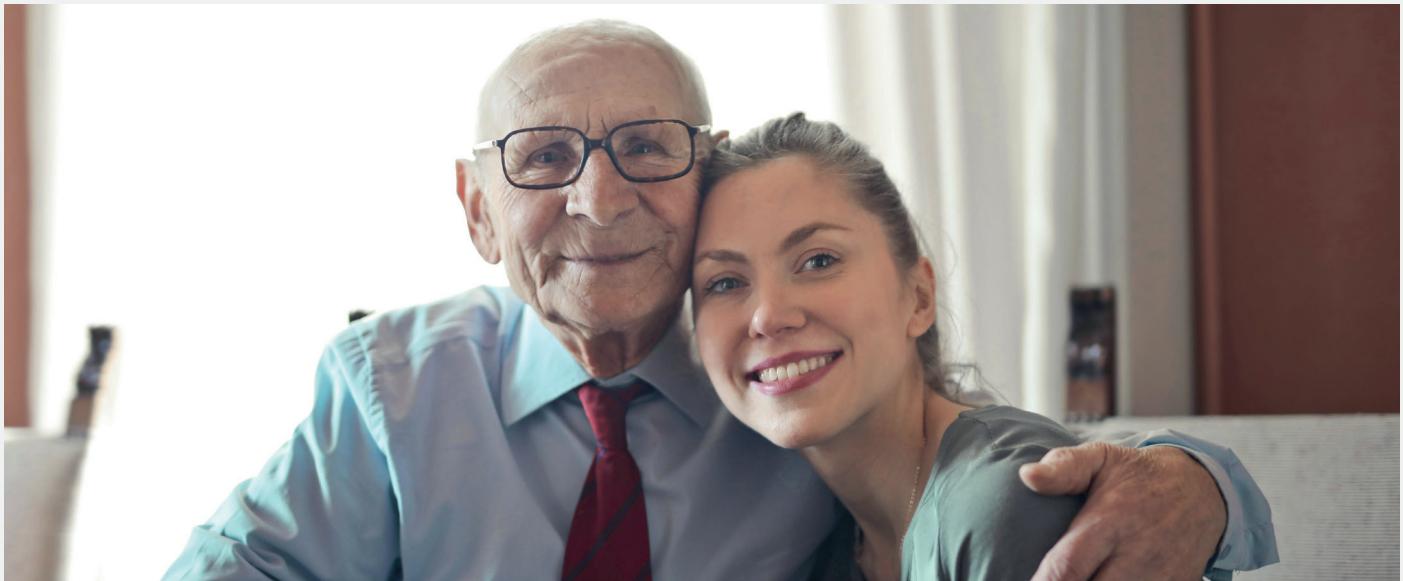
- ▶ Mettre en œuvre le projet de **Résidence-services** (chaînon entre le domicile et la maison de repos).
- ▶ Soutenir la **formation** (technique et relationnelle) des **acteurs de soins** et faire vivre le projet de vie de la maison de repos.
- ▶ Mieux faire connaître **l'accueil de jour de la maison de repos**, y réintégrer un **cantou ouvert** et envisager la création d'un centre de soins de jour.



### POUR L'ENFANCE

- ▶ Soutenir les **accueillantes d'enfants** au moment de leur installation, par une **prise en charge d'une partie des frais** liés à la mise en conformité aux normes ONE.
- ▶ Organiser un service de **remplacement pour suppléer les accueillantes malades** en collaboration avec le Centre Régional de la Petite Enfance (CRPE).
- ▶ Créer des **ponts entre la crèche, les accueillantes et les écoles maternelles** pour faciliter l'accueil des enfants et des familles.





## POUR L'INCLUSION DES DIFFÉRENCES

- ▶ Renforcer les partenariats avec les institutions qui accompagnent les **personnes en situation de handicap**, pour mieux les intégrer dans les activités et la vie de la commune.
- ▶ Rendre les locaux communaux **accessibles aux personnes à mobilité réduite** et **soutenir administrativement et financièrement les magasins** qui décident d'aménager leur accès.

## POUR LE LOGEMENT

- ▶ Promouvoir, auprès des propriétaires, l'Agence Immobilière Sociale (AIS), pour **réduire le nombre de logements inhabités** dans toutes les entités, permettre ainsi aux personnes précarisées de se loger et favoriser la mixité sociale.
- ▶ Percevoir réellement la **taxe prévue sur les habitations inoccupées**, pour favoriser la rénovation et donc générer des logements.
- ▶ Créer un **cadre règlementaire** permettant l'implantation d'**habitats alternatifs** type « **Tiny house** » sur notre commune, soutenant ainsi l'accès des jeunes à la propriété, tout en assurant le **respect du voisinage**.

## POUR LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL DES ÉQUIPES COMMUNALES

- ▶ **Valoriser tout le personnel communal**, indispensable à la vie de la commune, et privilégier le dialogue.
- ▶ Créer des dispositifs de **bien-être au travail** pour les employés, ouvriers et équipes éducatives.
- ▶ Soutenir le **travail des ouvriers communaux avec du matériel de pointe** pour l'entretien des chemins et les travaux de voirie.
- ▶ En concertation avec **les zones de police et de pompiers**, analyser les besoins des **équipes** de ces deux services qui protègent les citoyens.

## POUR L'ENSEIGNEMENT

- ▶ Réaménager les écoles qui manquent **aujourd'hui de place**, en rentrant des dossiers de subvention à la Fédération Wallonie-Bruxelles (Bolland, Grand-Rechain).
- ▶ Intégrer les moments de détente et de « **lecture plaisir** » au projet **éducatif des écoles**.
- ▶ Améliorer les **conditions de travail, la formation et le statut des agents communaux** chargés **des garderies**, et amener un soutien semblable aux écoles des autres réseaux.